

**Obstruction aux secours médicaux : Médecins
Sans Frontières (MSF) sonne l'alerte !**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 08 JANVIER 2021

766

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**Transition
politique Mali
2020-2022**

**Option délibérée
pour le scénario du
pire à nouveau ?**



**Arrestations extrajudiciaires : Le CS/M5-RFP
interpelle les autorités de la Transition**



**Rentrée solennelle de la Formation
Professionnelle 2020-2021 : Pari gagné !**



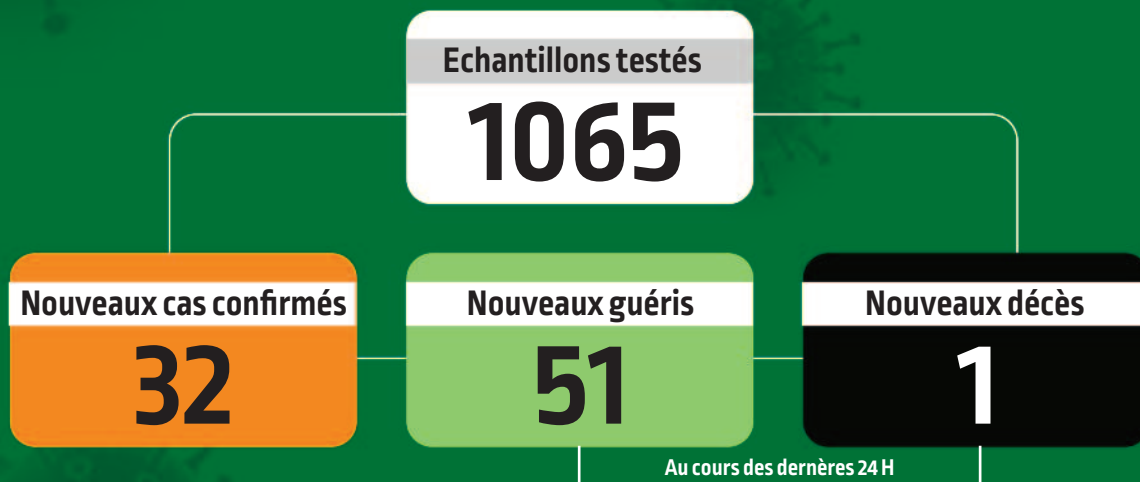
Hommage au Premier Ministre
MODIBO KEITA

REPOSE EN PAIX EXCELLENCE

COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au jeudi 07 janvier 2021



Bilan global de la situation du Covid 19



RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand
la distance de sécurité
ne peut être respecter



Se laver les mains
régulièrement



Tousser ou éternuer
dans le coude



Respecter la distance
de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique
pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer
les mains



Eviter de se toucher le visage :
la bouche, les yeux ou le nez



OFFICE CENTRAL DE LUTTE
CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

===000===

SECRETARIAT GENERAL *df.*

===000===

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

===000===

Bamako, le 11 décembre 2020



COMMUNIQUE DE L'OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE (OCLEI)

Le Président de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) informe l'opinion nationale et internationale que le Conseil de l'OCLEI a décidé, le 10 décembre 2020, de transmettre au Procureur du Pôle économique et financier de Bamako deux dossiers de cas présumés d'enrichissement illicite concernant un ancien ministre et un ancien maire.

Le Président de l'OCLEI précise que d'autres dossiers sont en cours de traitement et feront l'objet de transmission à la justice.



Le Président,

Moumouni GUINDO
Moumouni GUINDO
Chevalier de l'Ordre national

Une	Transition politique Mali 2020-2022 : Option délibérée pour le scénario du pire à nouveau ?	P.6
Brèves	Mali : Le Sénégal envoie en renfort un contingent de 200 éléments CSDM et HCME DANS LE Conseil National de la Transition : Tout sauf "BADÉNYA"	P.13
	Douentza : Barkhane donne des précisions	P.13
	Couvre-Feu et bastonnade au Sénégal : Les défenseurs des droits de l'Homme mettent en garde les forces de l'ordre	P.14
	USA : Une femme de ménage mère du fils d'un millionnaire « Vieux Blen » et Seydou Oumar Traoré ont comparu hier Pour « outrage aux magistrats » : Le délibéré de leur demande de mise en liberté attendu le 26 janvier prochain	P.14
Actualité	Impact de la COVID-19 sur les BTP : « C'est la paralysie totale » dicit Fodé Coulibaly de la ECGF	P.15
	Cour d'Assises : Et le doute profita à l'accusé !	P.16
	Situation salariale : Les enseignants de Mopti sur le ring !	P.17
	Rentrée solennelle de la Formation Professionnelle 2020-2021 : Pari gagné !	P.18
	Obstruction aux secours médicaux : Médecins Sans Frontières (MSF) sonne l'alerte !	P.20
Politique	Arcade politique : Kaou Djim, LA CMAS ET LE M5-RFP	P.22
	Stabilité démocratique en Afrique de l'Ouest : Démocratie 01 a pris part à la rencontre régionale sur la question à Gorée	P.23
	Arrestations extrajudiciaires : Le CS/M5-RFP interpelle les autorités de la Transition	P.24
Culture & société	Le Droit Mon Univers : Comment demander la révision d'une décision de justice pénale ?	P.26
International	Impacts du blocus des frontières : Le ministre du Budget se veut moins alarmiste	P.28
	États-Unis : "Il s'agit d'un problème sécuritaire, pas d'un problème démocratique", estime un spécialiste du pays après les violences au Capitole	P.29
Sport	Tennis de table : Victoire à l'arrachée pour Soumaïla Kanouté	P.30



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Transition politique Mali 2020-2022 : Option délibérée pour le scénario du pire à nouveau ?

Konimba Sidibé, Président du parti pour un Destin Commun (Modéc) et membre du Comité stratégique du M5-RFP a fait parvenir à la rédaction de Malikilé un texte particulièrement dense sur les opportunités et aussi les risques qui pèsent sur la transition en cours au Mali.

Les autorités de transition auraient-ils opté à nouveau pour le scénario du pire pour le pays qui est de focaliser la transition sur la seule mise en selle d'un président de la République et de députés « démocratiquement élus » quelle que soit la qualité du processus électoral et des hommes qui en sortiront « vainqueurs » ? Ce serait malheureusement une répétition des erreurs commises lors des transitions de 1990-91 et 2012-13 dont on connaît la suite. Et c'est quoi cette suite ?

Cette suite, c'est le retour au pouvoir des acteurs clés du régime renversé par une insur-

rection populaire et/ou un coup d'état militaire à travers des processus électoraux qui n'ont de démocratiques et justes que son aspect formel, des élections à « l'africaine » pour reprendre ce terme méprisant et insultant pour l'Afrique utilisé par le Ministre français des affaires étrangères Jean Yves Le Drian pour justifier le volte-face des dirigeants français au sujet des dernières élections présidentielles en RDC. La suite, c'est donc la garantie de la continuité du système de gouvernance décrié et la poursuite de la descente aux enfers du pays : un Mali encore plus dévasté à la population meurtrie par des attaques terroristes

qui endeuillent nos familles et celles de soldats étrangers au chevet du Mali ; des armées étrangères qui finiront par plier bagages un jour sous la pression de l'opinion publique dans leurs pays pour nous laisser avec notre problème comme les grandes puissances du monde en ont l'habitude. Les Etats Unis d'Amérique s'apprêtent à quitter l'Afghanistan après 20 ans de présence dans ce pays et cela est plus qu'une probabilité aujourd'hui en ce qui concerne Barkhane si l'on s'en tient à la tournure prise récemment par le débat sur le sujet en France.

Toute une propagande médiatique est orchestrée pour faire croire aux maliennes et aux maliens qu'une transition ne doit avoir comme unique objectif que l'organisation d'élections et que les nouvelles autorités issues de ces élections feront les réformes nécessaires. On fait fi du fait que cela n'a jamais marché nulle part en Afrique depuis son entrée dans l'ère démocratique il y a maintenant une trentaine d'années. Tout se passe comme si l'on voulait prendre coûte que coûte les peuples de vitesse pour une transition bâclée assurant la pérennisation du système de mauvaise gouvernance profitable aux réseaux qui nous gouvernent. Dans le cas présent du Mali, cette suite est déjà là sous nos yeux. Examiner à la loupe la composition du CNT et vous y trouverez en grand nombre et jusque dans son Bureau, ceux que le peuple malien, sous la direction M5-RFP, a chassé du pouvoir. Qui sont-ils ? Des sirènes dont les chants avaient rendu IBK sourds aux cris du peuple malien (les mêmes qui ont conduit le Président ATT sur la voie de la chute de son régime). Ceux sont aussi des députés auxquels le peuple a retiré le mandat de représentant dont ils s'étaient frauduleusement accaparés lors des élections législatives calamiteuses de 2020. Jetés dehors par les fenêtres de l'Assemblée nationale par le peuple, ils ont fait un retour triomphal au CNT qui fait office d'une nouvelle Assemblée nationale en narguant le peuple. Ce sont enfin des hauts cadres de l'Administration publique si habiles en retournement de vestes et autres opportunistes en tout genre toujours prêts à se mettre au service du tenant du pouvoir du moment pour des raisons faciles à deviner. Un simple coup d'œil sur les nominations faites par les autorités de transitions dans la haute administration publique et aux postes de commandement militaires et vous édifiera.



Certains de ces anciens députés et hauts cadres de l'Administration publique qui ont outrageusement pillé les caisses de l'Etat sont à la recherche d'un refuge solidement adossé à l'immunité de membre du CNT. Des membres d'un organe législatif tous nommés par le Chef du pouvoir exécutif !!! Une nomination qui casse l'un des piliers majeurs de tout régime démocratique : l'équilibre des pouvoirs, transformé de facto en complicité des pouvoirs. Et on s'attend à ce qu'un tel régime de transition consolide la démocratie et l'Etat de droit au Mali !!! Un régime qui piétine chaque jour un peu plus les textes législatifs et réglementaires qu'il a lui-même pris !!! Il y a de quoi avoir de sérieuses doutes et de légitimes inquiétudes.

Notre gouvernance serait-elle irrémédiablement inscrite dans un cycle infernal de « on reprend les mêmes fossoyeurs du pays et on remet en selle les mêmes mauvaises pratiques de gouvernance pour aboutir aux mêmes résultats » ? Non, assurément non, les patriotes maliens n'accepteront jamais un tel sort. La jeunesse malienne en quête d'avenir non plus, le peuple malien non plus. Jamais au grand jamais !!! Ce serait faire preuve d'une lâcheté collective sans précédent dans l'histoire millénaire de cette grande nation, de l'empire de Wagadu (du 3ème au 8ème siècle) à ce jour.

Il est de la responsabilité des maliennes et

des maliens de remettre le Mali debout contre vents et marées car nous sommes les premiers responsables de la situation de notre pays. Ils l'assumeront cette responsabilité conformément à notre engagement collectif inscrit dans notre hymne national en ces termes : « Debout sur les remparts, nous sommes résolus de mourir, pour l'Afrique et pour toi Mali ». Nous le ferons pour tous ceux qui se sont sacrifiés pour cette grande nation depuis des millénaires, nous le ferons par devoir de reconnaissance envers un pays qui a tout donné à ma génération, nous le ferons par devoir envers les générations futures. Le Mali ne disparaîtra pas sous les coups de pioches de ses fossoyeurs regroupés en associations de malfaiteurs, nous les vaincrons, nous les

mettrons hors d'état de nuire. Il y va de notre honneur !!! Nous nous battons pour que notre transition soit une transition de rupture pour poser des bases solides à la refondation de notre pays. Que doivent faire les autorités de la transition pour éviter une confrontation avec les forces patriotiques engagés pour une transition de rupture ?

Les autorités de transitions doivent prendre des mesures convaincantes d'engagement du pays sur la voie de la gouvernance vertueuse, de la paix et de la sécurité, de la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit. La première de ces mesures : nettoyer les écuries d'Augias de la gouvernance passée et présente du pays pour rendre simplement possible la rupture avec leurs mauvaises pratiques de gouvernance. Il s'agit très clairement de traquer tous les fossoyeurs du pays et leur faire rendre compte devant les tribunaux. Qui sont-ils ces fossoyeurs ? Ceux qui ont tué, blessé et embastillé des manifestants aux mains nues, les grands prédateurs de la république qui ont dévalisé nos caisses pour s'enrichir, convaincus que l'impunité dont ils ont bénéficié sera éternelle. Que tous ces gens se convainquent qu'ils finiront par rendre compte tôt ou tard car le peuple malien n'oubliera jamais les crimes qu'ils ont commis qui ont mis notre pays dans le chaos et privé notre jeunesse d'avenir. Les jours de l'impunité des dirigeants du Mali sont comptés.

Il importe donc que les patriotes s'opposent à la propagande visant à nous imposer le scénario du pire pour notre transition : la réduire à l'organisation d'élections qui ne feront que reproduire le système qui nous y a conduit et que nous combattons. Encore une fois, c'est d'une transition de rupture avec ce système





qu'il nous faut. Elle passe par la prise d'autres grandes mesures présentées dans mes publications suivantes :

- Lettre ouverte à Monsieur Bah N'Daou, Président de la transition (journal Malikilé n°721);
- Mali : Gagner la bataille de la transition (journal L'indépendant du 09 septembre 2020)
- Les grands chantiers de la transition (journal

L'indépendant du 10 septembre 2020) ;
 Combattre l'argent sale dans les élections : l'un des enjeux majeurs du régime de transition (journal L'Essor N°19232 du 26 août 2020).
 Le scénario du pire pour notre transition, c'est aussi la décision de la junte militaire de faire cavalier seule pour conduire la transition en essayant de marginaliser les forces vives de la résistance malienne qui ont conduit à la

chute du régime de IBK et en pactisant avec leurs adversaires qui ont été des soutiens inconditionnels de ce régime.

Le scénario du pire c'est aussi la nouvelle doctrine de confrontation des syndicats de Monsieur Bah N'Daou : « an bè nyongona. Il est encore dans la culture de « l'exécution des ordres sans murmures, ni hésitations » qui l'a façonnée dans une vie professionnelle précédente, mais qu'il se souvienne qu'il est maintenant le Chef de l'Etat qui doit avoir un autre type de rapport avec toutes les composantes de la nation malienne. C'est l'une exigence des exigences d'une transition réussie.

Le scénario du pire, c'est enfin l'autisme des autorités de la transition (« les chiens aboient, la caravane passe ») et les violations systématiques et délibérées de l'Etat de droit en gestion des affaires publiques (« la fin justifie tous les moyens »).

Nous savons où tout cela nous a conduit par le passé, sachons en tirer les leçons avec lucidité. Si les autorités de transition continuent dans ces voies, elles conduiront à nouveau au pire pour elles-mêmes et pour le pays. Il est plus qu'urgent qu'elles rectifient la trajectoire de la transition, si non ce sera trop tard.

Konimba Sidibé
Président du parti Modéc
Membre du Comité Stratégique
du M5-RFP



Adja Cissé

Le bombardement de bounti et ce lui de serma sont différents ils veulent pas parler du bavure de bounti puis ils mélangent les informations Le bombardement de bounti a eu lieu a 14h différents de celui du serma mais dans la même journée A serma certes ils ont tuer des djihadistes mais a bounti c'est belle et bien des civils qui y ont laisser leur vie Sa sert a rien de mélanger les informations nous savons ce qui s'est passé



Communiqué du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants informe l'opinion nationale et internationale, qu'une opération conjointe FAMA - Barkhane - FC GS Sahel, « Eclipse » est en cours afin de neutraliser les Groupes Armés Terroristes (GAT), dans la zone des trois frontières.

Au cours d'une mission de surveillance de cette zone, des mouvements individuels, suivis de regroupement d'une cinquantaine d'individus ont été observés le dimanche 03 janvier 2021, vers onze heures. Ce regroupement ne comprenait ni femmes ni enfants. Par la suite, un motocycliste armé s'ajouta au regroupement, puis un véhicule pickup.

Aux environs de treize heures, ces éléments de la Katiba Serma, vêtus de la même façon, ont formé trois groupes. Ce regroupement de combattants, principaux auteurs d'attaques et de poses d'Engins Explosifs Improvisés (EEI) sur la RN 16, principalement entre Douentza et Hombori, ont été qualifiés d'objectif militaire et l'intervention aérienne sollicitée par le Poste de Commandement Conjoint.

Les frappes aériennes effectuées par un mirage 2000 sur ledit objectif ont fait un bilan d'une trentaine de GAT neutralisés selon les images de la mission d'Observation et de Surveillance.

Vers dix-sept heures, un groupe de villageois et d'hommes armés en véhicule pickup et motos, sont arrivés sur site et ont procédé à l'inhumation des morts. Les motocyclistes et les véhicules pickup ont récupéré les blessés avant de partir dans des directions différentes.

Les rescapés ont occupé les hauteurs avec jumelles et postes talkie-walkie. L'environnement observé n'a montré ni scène de mariage, ni enfants ou femmes. Tous les renseignements recueillis en direct justifiaient que les cibles neutralisées étaient des objectifs militaires confirmés.



Aussi, la zone comprise entre Hombori et Douentza est bien connue comme zone d'influence active de la Katiba Serma du Rassemblement pour la Victoire de l'Islam et des Musulmans (RVIM) qui y dispose de plusieurs Merkaz, centres d'entraînements, ateliers de confection EEI, principalement à l'intérieur du triangle Dalla, Nokara et Kerena qui est l'épicentre de l'idéologie salafite terroriste dans la zone.

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants réaffirme son engagement au strict respect des Droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire, et sa mission régalienne de protection des populations et de leurs biens.

Par ailleurs, le Ministre informe l'opinion nationale et internationale de l'ouverture d'une enquête par les services compétents pour mieux comprendre ce qui s'est passé et appelle les populations de continuer à apporter leur soutien indéfectible aux FAMA et aux forces partenaires.



Bennchico Savadogo

Dire à un africain de prêter serment sur la constitution avant de prendre fonction c'est l'amener à voler, ils doivent jurer sur nos fetiches et nos ancêtres, comprendre la vraie marche de gouvernance car chacun connaît les limites de nos fetiches et les ancêtres. Retournons à nos culture pour être des hommes dignes et libres. Labofana



Ibou SY

Frappes de Bounty : Faut il comprendre la complicité de certains villageois avec les terroristes.



Circle de Kéniéba : L'opération lutte contre le dragage et l'orpillage illégal « Falémé ni Sanou kô dambé » vient d'être lancée. Déjà des matériels saisis et des individus contrevenants interpellés



Primature du Mali

En procédant au lancement symbolique de la rentrée solennelle de la formation Professionnelle ce jour 07 janvier 2021 le Premier ministre Moctar OUANE a réaffirmé la ferme volonté du gouvernement d'engager la Jeunesse dans le processus de transformation socio-économique du Mali. Cela a t il souligné avec force, cela passe par la valorisation des sortants des différents dispositifs de



formation. Ce Centre, a ajouté Moctar OUANE, est une véritable solution d'avenir pour les jeunes. Il constitue une des voies les plus sûres vers un emploi qualifié, durable et de qualité. Le Premier ministre espère que les filières enseignées ici sont en adéquation parfaite avec les besoins du marché du travail.



Ouverture Média - OM

OM INFO : #COMMUNIQUE : Marche du CDR: le gouverneur rejette la demande d'autorisation #TD #OM



Moussa Baba Coulibaly

Communiqué du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants. Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants informe l'opi-



nion nationale et internationale que depuis le dimanche 03 janvier 2021, une information sur les réseaux sociaux faisant état d'attaques aériennes contre les populations civiles est devenue virale et continue de défrayer la chronique, avec des bilans allant de 10, 20 à 100 victimes.

Cette information tendancieuse vise à jeter l'opprobre sur le travail combien salubre des FAMA et de leurs partenaires qui sont en train de mener une lutte implacable contre les terroristes. Des victoires sont engrangées sur le terrain, et des cellules d'intox et de propagande s'activent pour essayer d'annihiler tous les efforts visant au rétablissement de la sécurité et de la paix.

Les frappes aériennes menées dimanche 03 janvier 2021 contre une colonne de djihadistes suivie depuis son retranchement jusqu'au lieu d'impact à proximité de Bounty ont été faites sur la base de renseignements bien précis. Ces frappes réalisées par la Force Barkhane ont permis la neutralisation de plusieurs dizaines de terroristes.

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants réaffirme ses engagements en faveur des Droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire et ne saurait, en aucun cas, assimiler de paisibles populations à des groupes armés formellement identifiés par les Force Armées Maliennes.

Bamako, le 06 Janvier 2021

Secrétaire Général

Général de Brigade Souleymane DOUCOURE

Chevalier de l'Ordre National

RFI Afrique

Au Congo-Brazzaville, les actes préparatoires de l'élection présidentielle de mars 2021 se multiplient. Après la nomination contestée des nouveaux membres de la Commission électorale, le gouvernement a annoncé le début, ce jeudi 7 janvier 2021, de la révision spéciale des listes électorales. Mais cette opération divise la classe politique.



Présii Climatisé

N'golo KANTE

" Mes parents m'ont appelé N'golo parce que c'est le nom d'un ancien roi du Mali. Un roi qui a



commencé d'en bas pour conquérir le royaume. Je ramassais des ordures avant. Aujourd'hui je joue au football et ils me regardent à la télé. Mon histoire c'est aussi belle parce que j'ai commencé d'en bas."

On ne peut pas détester KANTE



Adja Cissé

Le Ministre de La Défense et le Gouverneur de Segou chez le puissant marabout de Segou Lassana Kane. Il a refusé l'enveloppe symbolique de la délégation



Apiè Sangala

La démocratie s'accommode mal avec la violence. Mais certains démocrates y ont recours pour accéder au pouvoir. Nan bi ta, an bi sé.



Radio Guintan

FAMA: le ministre de défense poursuit ses visites auprès des troupes.

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Sadio CAMARA, descend encore sur le terrain

Depuis, hier mercredi, le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, colonel Sadio CAMARA, a entrepris une nouvelle tournée dans les garnisons militaires de Ségou, Sikasso et Koutiala. Une



visite de prise de contact qui intervient deux semaines seulement après celle effectuée au nord.

Au cours des échanges avec la hiérarchie et la troupe, le ministre CAMARA, a appelé les hommes au professionnalisme et au patrimoine. Pour lui, choisir l'armée, c'est choisir le don de soi. Accompagné du chef d'état-major général des Armées, Général de Brigade, Oumar DiARRA, ce dernier a exorté ses troupes à s'approprier la mission. Celle de la défense du pays, de la population et de leurs biens.



Figaro du Mali

SOMADOUGOU : Après une tension vive entre Fama et Donso, des chefs donsos, venus de Djenné, Bandiagara, Koro, Bankass, Douetza et d'ailleurs, se sont concertés.

Par la voie de leur porte parole, Sinali Maiga dans cette vidéo, le chef des chasseurs de Djenné a lancé un ultimatum de 15 jours aux autorités. Singulièrement au ministre de la réconciliation nationale Ismael Wagué afin qu'il relève son Chef de Cabinet Marcelin Guinguere et l'un de ses Chargés de Mission Sekou Boly, tous deux issus de la région. Ces deux responsables auprès du ministre ne sont pas une solution mais un problème et un frein pour le retour de la paix affirmement-ils.

Ils promettent qu'une fois le délai passé, toutes les voies seront barricadées pour empêcher le passage de toutes les autorités.

M. Nouhoum Togo - Officiel

ÇA FAIT RIRE...non

Le Mali suit cette situation avec inquiétude et appelle les deux protagonistes au calme et à la retenue, sinon avec nos partenaires de la CEDEAO et de l'Union Africaine nous allons envisager des sanctions ciblées contre ceux qui font atteinte à la démocratie et au droit des civils américain.

Une intervention militaire n'est pas à épargner pour aller mettre de l'ordre, nos bases qui sont en Haïti et à la République Dominicaine sont déjà prêtes à intervenir.

Signer : CAMARADE DE LUTE.





Hamza B Sow

NB: Pour ceux qui disent qu'il ne peut pas être convoquer parce qu'il se cache, sans vous donner une leçon de droit, je vous apprends que son conseil juridique (Mtre Tapo) est juridiquement apte à recevoir la convocation. Alors qu'ils notifient à ce dernier qu'ils ont besoin de lui et il viendra répondre.

Que ceux qui disaient qu'il avait fuit, qu'il est Hussien Bolt ou même Ben Ali viennent présenter leurs excuses.

Il est toujours au Mali, n'a reçu aucune convocation et le juge d'instruction ne lui a jamais demandé de se présenter dans ses locaux.

Il dit être disposé à répondre à la justice si, elle lui appelle.

Donc, arrêtons de dénigrer l'homme sur du faux

Que les activistes et blogueurs cessent la surenchère

L'amalgame donne naissance au chaos.



UNICEF (FR)



Tout vaccin contre la COVID-19 doit être universel et constituer un vaccin du peuple, disponible dans chaque pays. Cependant, le « nationalisme vaccinal » risque fortement de priver les communautés les plus pauvres, qui disposent des systèmes de santé les plus défaillants, de cet outil essentiel.

Soyons clairs : en protégeant seulement les pays riches, nous ne pourrions pas retourner à la normalité. Tant que le coronavirus continuera de circuler dans le monde, nous serons tous menacés. Nous devons faire front ensemble, telles des nations unies.



MALI KANU

Koulouba, le 06 janvier 2021.

Le Secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, l'Ambassadeur Boubacar Gouro DIALL, a reçu en audience, ce mercredi 06 janvier, leurs Excellences Messieurs SALEHANI Hossein Taleshi et Carlos Eduardo de Ribas Guedes, respectivement Ambassadeur de la République islamique d'Iran et de la République Fédérative du Brésil. Ces deux nouveaux Diplomates accrédités auprès de la République du Mali ont saisi cette occasion, pour passer en revue avec M. le Secrétaire Général, la Coopération entre Le Mali et leurs pays respectifs. Le nouvel Ambassadeur de la République Fédérative du Brésil a par la même occasion présenté les copies figurées de ses lettres de créance au Chef de l'Administration du Département des Affaires Étrangères. Autre personnalité reçue par l'Ambassadeur Boubacar DIALL, c'est le nouveau Représentant d'ONUSIDA au Mali. Dr Marc SABA est venu d'abord présenter à M. DIALL sa lettre de provision et ensuite solliciter l'accompagnement des autorités maliennes pour la réussite de sa mission.

Au cours de cette audience, les deux personnalités ont parlé de la lutte contre le VIH/SIDA et de la COVID 19 au Mali et dans le monde. Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



Mali : Le Sénégal envoie en renfort un contingent de 200 éléments



La crise qui secoue le Nord du Mali a été très accentuée ces derniers jours avec la mort de plusieurs militaires français de la force Barkhane. Le Sénégal qui a été toujours présent aux côtés de son voisin du Mali va déployer un contingent de 200 hommes pour appuyer la mission multidimensionnelle et intégrées des Nations Unies pour la stabilisation de la paix au Mali (MINUSMA).

Ainsi, le contingent qui est composé de 170 officiers et sous-officiers de la gendarmerie dont 8 femmes et un peloton spécial d'intervention de 30 éléments, va avoir pour mission de « protéger des civils, stabiliser et restaurer l'autorité de l'Etat, réformer le secteur de sécurité au maintien de l'ordre, sécuriser les camps de déplacés, escorter des convois humanitaires, protéger des cantonnements des personnels de la mission et défendre les points sensibles ». Et selon le général de la brigade Thiaka THIAW, lors de la cérémonie de remise de drapeau, cette mission va être une occasion pour ses hommes de confirmer la réputation du Sénégal devant la communauté internationale.

« Il faudra, en toutes circonstances, dans l'exécution de toutes ces missions, se conformer aux différents textes onusiens qui régissent votre engagement dans ce théâtre extérieur. Que vos actions soient toujours respectueuses des droits de l'homme et du mandat de la mission. Là-bas, vous aurez à relever le défi de confirmer la réputation des troupes qui vous ont précédés. Il faudra donc continuer à mériter la confiance de la communauté internationale, mais aussi le respect des populations et des autorités du pays d'accueil, par votre professionnalisme et votre comportement », exhorte le général de brigade.

WALFNet

Douentza : Barkhane donne des précisions

La force réfute avoir utilisé un hélicoptère. Mardi, la force Barkhane a indiqué avoir bombardé uniquement des éléments terroristes dans la zone de Bounti vers 15h ce dimanche-là. Elle affirme de nouveau mercredi soir n'avoir utilisé aucun hélicoptère. Joint par RFI, le porte-parole des FaMa confirme la version française et soutient que le récit d'une frappe contre des civils relève de la « propagande ». « Il n'y a ni femmes, ni enfants parmi les blessés », dit-il encore. La preuve, à ses yeux, que la thèse de la noce ne tient pas.

Barkhane, qui dispose depuis peu d'une base avancée à Hombori, a planifié dans cette région du Gourma malien d'importantes opérations.

CSDM et HCME DANS LE Conseil National de la Transition : Tout sauf "BADÉNYA"



Considérés comme les deux organisations faitières pour représenter les Maliens établis à l'étranger, lors de la mise en place de la commission affaires étrangères, Maliens de l'étranger et intégration africaine au sein du CNT, les représentants des 2 structures ont-ils montré leurs vrais visages ? Que s'est-il réellement passé ?

Nous avons appris qu'il y avait un candidat imposé, une personne proche du président du CNT pour diriger cette commission sans passer par le vote, mais cette option a été rejeté par les représentants du CSDM, qui se sont battus pour obtenir un processus de vote, malgré que les représentants du HCME soutenaient la première option (candidat imposé). Lors du vote, il y avait une seule candidature parmi les 6 représentants, et ce candidat était du CSDM, ce candidat qui pensait avoir les voix des membres du HCME, a fini par comprendre qu'ils n'ont pas voté pour lui, car c'est une autre personne, qui n'est ni membre du CSDM ni membre du HCME qui a été élue pour diriger la commission affaires étrangères, des Maliens de l'étranger et intégration africaine.

Pourquoi les représentants du CSDM et HCME n'ont pas choisi un candidat unanime ? Pourquoi les représentants du HCME n'ont pas voté pour le représentant du CSDM, qui était candidat ? Le syndrome de l'examen de Bougouni était-il au centre de cette affaire ?

Abdoulaye Traoré

Source : Figaro du Mali



Après s'être entraînés ensemble en décembre dernier, soldats français et maliens ont reçu pour mission de ratisser cette zone où les combattants affiliés à al-Qaïda sont nombreux.

Source : Ibou Sy

Couvre-Feu et bastonnade au Sénégal : Les défenseurs des droits de l'Homme mettent en garde les forces de l'ordre

Le respect de la loi durant le couvre-feu et l'Etat d'urgence. C'est l'appel lancé par les organisations de défense des droits de l'homme.

Dans un communiqué, la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (RADDHO), la Ligue sénégalaise des droits humains (LSDH) et Amnesty international Sénégal (Ais) appellent la population à respecter les mesures liées à l'Etat d'urgence, le couvre-feu en particulier. Pour cela, ces ONG invitent les autorités étatiques et les forces de défense et de sécurité au respect des lois en toute circonstance. «Les actes de violence contre les personnes, qui ont été largement documentés lors du couvre-feu qui a duré du 23 mars au 30 juin 2020 ne doivent pas être tolérés et leurs auteurs doivent être traduits devant la justice. Les autorités doivent enfin prendre les dispositions utiles pour faciliter les déplacements de personnes pendant le couvre-feu, en cas d'urgence médicale ou familiale et les porter à la connaissance du public», écrivent les ONG dans leur communiqué.

Ces organisations exhortent les autorités étatiques et les forces de défense et de sécurité à respecter scrupuleusement les lois en vigueur au Sénégal sur l'Etat d'urgence. Elles rappellent aussi aux autorités et

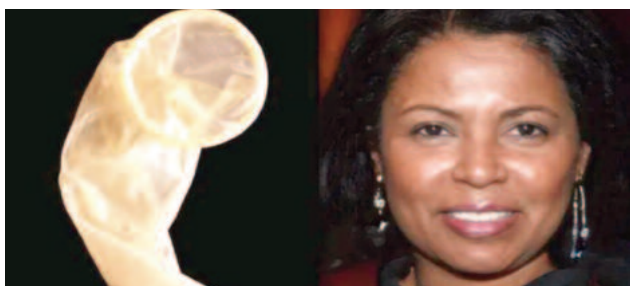


aux forces de défense et de sécurité que les seules sanctions encourues par les personnes qui ne respectent pas les mesures en vigueur, dont le couvre-feu, sont celles prévues par l'article 21 de la loi 69-29 du 29 avril 1969 relative à l'Etat d'urgence et à l'Etat de siège, à savoir : un emprisonnement de 2 mois à 2 ans et une amende de 20 mille francs à 500 mille francs Cfa ou de l'une de ces deux peines seulement. Le président Macky Sall, a pris mardi un décret instituant l'Etat d'urgence dans les régions de Dakar et de Thiès à compter du 06 janvier. L'Etat d'urgence, qui est assorti d'un couvre-feu de 21 heures à 05 heures, est destiné à endiguer la recrudescence des cas de Covid-19 dans ces deux régions.

Baba MBALLO

Source : Walf Goupe.com

USA : Une femme de ménage mère du fils d'un millionnaire



Une femme de ménage vole le sperme d'un millionnaire à travers un préservatif usagé et gagne la bataille pour une pension alimentaire pour enfants ! Jane avait 36 ans, lorsqu'elle a volé un préservatif usagé dans la poubelle d'un technicien millionnaire de 24 ans au Las Vegas Hotel.

Elle a inséré le sperme dans son vagin et est tombée enceinte d'un petit garçon qui a maintenant 4 ans. Lors de l'audience sur la pension alimentaire pour enfants, Jane a avoué qu'elle n'avait jamais couché avec le jeune millionnaire et qu'elle s'était imprégnée de son sperme pendant qu'elle nettoyait sa chambre. Le test de paternité a été effectué et le jeune millionnaire est le père. Le tribunal lui a ordonné de verser 2 millions de Dollars pour les 3 années de la vie de son fils qu'il a manquées. Il n'a pas manqué d'intenter d'autres poursuites judiciaires contre la mère pour avoir volé ses fluides corporels et violé sa vie privée.

Pendant ce temps, Jane a quitté son boulot de femme de ménage et a lancé quelques entreprises avec sa nouvelle fortune. Et elle a toujours la garde complète de son fils.

« Vieux Blen » et Seydou Oumar Traoré ont comparu hier Pour « outrage aux magistrats » : Le délibéré de leur demande de mise en liberté attendu le 26 janvier prochain

Inculpés depuis quelques mois pour « outrage aux magistrats » dans l'affaire Sidiki Diabaté et sa compagne Mama Sow dite « Mama Cita », les animateurs de radio Adama Diarra dit « Vieux blen » et Seydou Oumar ont comparu, hier, mercredi, au tribunal de la Commune III.

C'était pour leur audience de mise en liberté. Ainsi, le délibéré des juges en charge du dossier est attendu le 26 janvier prochain. Pour rappel, l'animateur « Vieux blen » a été placé sous mandat de dépôt par le tribunal de la CIII, le 21 octobre dernier.

Quant à Seydou Oumar Traoré, accusé pour les mêmes faits, il est à la Maison d'arrêt centrale de Bamako depuis le 16 novembre dernier. Rappelons que l'artiste Sidiki Diabaté a, quant à lui, obtenu une liberté sous caution à la demande de ses avocats, le 29 décembre 2020, par la Cour d'Appel de Bamako.

O.B / Source : l'Indépendant

Impact de la COVID-19 sur les BTP : “C'est la paralysie totale” dicit Fodé Coulibaly de la ECGF



Aucun domaine d'activité économique n'a été épargné par les conséquences de la pandémie de coronavirus. Pour cause, tous les secteurs connaissent aujourd'hui une traversée dans le désert. Cela, par le fait que les activités que ceux-ci mènent sont presque ralenties pour ne pas dire arrêtées.

Le secteur des Bâtiments et travaux pratiques (BTP) qui constitue une plaque incontournable dans le développement économique d'un pays, n'a pas été épargné des méfaits de la COVID-19. Donc, au regard de la gravité de la situation et ce qui en découle comme conséquences, nous avons jugé utile d'approcher le Président directeur général (PDG) de l'Entreprise et commerce général Fodé Coulibaly (ECGF). Avec lui, nous avons parlé de l'impact de cette épidémie mondiale sur l'évolution des BTP ; l'octroi

des marchés de l'Etat aux entreprises étrangères ; l'apport des BTP dans la réduction du taux de chômage et leur contribution dans le recouvrement des recettes de l'Etat.

Le promoteur directeur général de l'ECGF dans un franc-parler, a décrit la situation qu'il traverse en cette période de la COVID-19, en tant qu'entrepreneur. A l'en croire, avec l'avènement de cette pandémie, toutes les activités au niveau d'ECGF sont paralysées. Et cette paralysie se ressent non seulement au niveau du paiement des marchés déjà exécutés mais surtout par rapport à l'obtention de nouveaux marchés. A cela s'ajoutent le difficile acheminement des matériels venant de l'Europe pour l'exécution de nouveaux travaux et l'augmentation de la grille tarifaire. Tous ces facteurs qui s'expliquent par la venue de la COVID-19, concourent à freiner sérieusement les activités

des BTP.

S'agissant de l'octroi des marchés de l'Etat, l'entrepreneur Fodé Coulibaly qui a déjà posé son empreinte dans le domaine des BTP dira que les entreprises maliennes souffrent d'une concurrence déloyale. Par le fait que, celles d'autres pays sont souvent retenues par les décideurs politiques maliens pour réaliser des travaux de grandes envergures. A titre d'exemple, c'est le cas avec l'entreprise « Razel » a qui été retenue pour la construction de la route reliant la Tour d'Afrique au quartier Yirimadio. De même, d'autres routes nationales réalisées au frais des contribuables maliens, sont l'œuvre des entreprises « SATOM » et « Kolas ». Mais, l'entrepreneur Fodé Coulibaly qui a forgé sa marque dans le secteur des BTP, garde tout de même un espoir. Selon lui, les autorités actuelles en charge des destinées du pays commencent à comprendre la réalité des faits. C'est pourquoi, de plus en plus, les entreprises locales parviennent à obtenir quelques marchés de petites tailles. A titre d'exemple, il a cité son entreprise « ECGF » qui est en train de réaliser certains travaux en rapport avec l'entretien des routes en Commune I du district de Bamako.

Comme le Mali fait partie d'un espace communautaire, a souscrit à des engagements. Fort de cela, Fodé Coulibaly ne demande pas d'écarter totalement les entreprises étrangères dans l'octroi des marchés nationaux. Mais, il souhaite de tout son vœu que les entreprises locales soient priorisées. Parce que les entreprises maliennes soumissionnent aussi à des marchés d'autres pays. Ce faisant, les faveurs que les autres accordent à leurs entreprises, le Mali peut également faire autant.

Quant à l'apport des entreprises évoluant dans les BTP, en termes de réduction du taux de chômage, le DG d'ECGF dira que cela est tellement important qu'il est souvent difficile d'évaluer ça en chiffres. Parce que, en temps normal, c'est un secteur qui peut créer des centaines voire des milliers d'emplois directs comme indirects.

Cet entrepreneur d'une grande vision, prie nuit et jour « Allah Soubana Wata Allah » pour que cette pandémie puisse connaître dans un bref délai sa fin. Et cela dans le plus grand bonheur des entrepreneurs maliens et étrangers.

Ki-Zerbo

Cour d'Assises : Et le doute profita à l'accusé !

À cause du lien qui les unit au pays natal, il accepte de participer à une histoire dont il ignorait le fond. Il a fini par se retrouver au cachot et être jugé avant de retrouver l'air libre

X est un ressortissant nigérian qui a été jugé par la Cour d'assises de Bamako pour son implication présumée dans une histoire de « Traite de personnes et pratiques assimilées ». Ce trentenaire est suspecté d'avoir fait venir des jeunes filles du Nigeria en leur promettant de les envoyer à l'étranger où elles pourront être employées comme coiffeuses dans des salons de coiffure et/ou serveuses dans des restaurants. Mais c'était dans l'intention d'utiliser ses compatriotes dans la prostitution au Mali.

Nous sommes courant 2019. X, qui réside au Nigeria, contacte deux jeunes filles, des compatriotes à lui sur place. Il leur a fait une proposition qui leur a semblé alléchante. Aux deux filles, avec le plus grand sérieux du monde, le jeune homme a clairement expliqué qu'il veut les envoyer en Chine pour qu'elles travaillent dans la restauration ou la coiffure. Dès le départ, l'homme s'est montré convainquant face à ses « partenaires » quant à la véracité de ce projet. Ils se sont séparés avec l'espoir de se revoir très rapidement.

Il en sera ainsi quelques jours plus tard. Le trio s'est de nouveau rencontré pour organiser le départ des filles au Mali d'abord, pays où elles ne seront qu'en transit avant de mettre le cap sur l'Empire du Milieu.

Dans la foulée, l'homme leur a confectionné de fausses pièces d'identité. Mais avant leur arrivée au Mali, les deux filles sont passées par Cotonou (Bénin) où les attendait un complice. Ce dernier avait la charge de les conduire au Mali. Avant qu'elles n'embarquent pour ce pays, leur chef leur a remis un numéro de contact téléphonique. Histoire de parer à toute éventualité dès leur arrivée à Bamako. Puis, les deux filles ont été confiées au convoyeur du car d'une compagnie de transport de la place. Jusque-là, tout s'est passé comme sur des roulettes.

Mais chemin faisant, les choses ont basculé. Les jeunes filles ont suspecté quelque chose d'anormal dans ce voyage. Une suspicion qui s'avèrera. Avant, elles ont décidé de se révolter pour dénoncer les organisateurs de ce voyage.



Elles ont contacté les forces de sécurité du poste frontière où elles ont brièvement expliqué leur histoire. C'est comme cela que les policiers ont pris leur affaire en main. Ces derniers ont immédiatement mis un dispositif en place afin d'appréhender la personne chargée d'accueillir les deux Nigérianes à leur descente du car. De fil en aiguille, avec la collaboration des victimes, les limiers ont mis la main sur O, le complice chargé d'accueillir les deux Nigérianes.

S'en est suivie une procédure judiciaire jusqu'à ce que ce jeune homme se retrouve entre les mains de la justice pour répondre des accusations plus haut citées. Une fois à la barre, face aux juges, celui-ci a nié toute participation à l'organisation de ce voyage. Il a affirmé n'avoir jamais eu une discussion avec X, le principal organisateur de ce voyage d'un autre type. Pis, il ajoutera que son compatriote ne lui a jamais fait cas de l'arrivée prochaine des jeunes filles dont il est question.

« La seule discussion que nous avons eue, c'est quand il m'annonçait qu'il sera au Mali avec sa femme. Il m'a juste demandé si je pouvais l'héberger dans une de mes chambres. Il m'a demandé cela parce qu'il savait que j'ai deux chambres. Et j'ai accepté sans problème pour la simple raison que c'est une connais-

sance à moi. Mieux, parce que nous sommes tous du même pays, le Nigeria », s'est défendu l'inculpé.

Celui-ci a détaillé la façon obscure dont son compatriote l'a impliqué dans cette affaire pour se retrouver entre les mains de la police, alors qu'il n'y est pour rien. Comme le principal organisateur du voyage des deux filles était absent, ce fut une brèche ouverte pour la défense qui s'y est engouffrée. Et apparemment le dossier était truffé de zones d'ombre. Une situation qui semble avoir profité à l'accusé. Celui-ci a d'ailleurs toujours clamé son innocence soutenant s'être fait prendre dans une histoire pour laquelle il n'est pour rien. « Je ne suis au courant de rien dans cette histoire. Tout ce dont j'ai besoin aujourd'hui, c'est de rentrer chez moi, car ma famille a besoin de moi », répètera-t-il sans cesse.

Le ministère public a tranché dans le sens du doute qui « profite toujours à l'accusé ». Ainsi, aux termes d'un procès qui semblait à sens unique, les cris du cœur de l'inculpé ont partiellement fait l'unanimité chez les juges. Celui-ci a tout simplement été acquitté.

Rokiatou TRAORÉ
Source : L'ESSOR

Situation salariale : Les enseignants de Mopti sur le ring !

La synergie des syndicats signataires de l'éducation du 15 octobre 2016 de Mopti organise un sit-in aujourd'hui pour protester contre la décision de la direction régionale du budget de Mopti de faire retourner les états de salaire des enseignants aux collectivités pour traitement. Au moment où nous mettons sous presse, des centaines d'enseignants attendaient encore leur salaire du mois de décembre 2020.



La tension est très vive entre les autorités régionales de Mopti et les enseignants au motif que les états de salaire du mois de décembre 2020 seront retournés aux collectivités territoriales pour traitement. Après avoir commencé le paiement des salaires des enseignants, la direction régionale du budget a arrêté l'opération. Ayant eu vent de cette nouvelle, les responsables des syndicats de l'éducation de la région de Mopti ont rencontré, mercredi 6 janvier 2020, le chef de cabinet du gouverneur M. Kantara Diawara afin de trouver une solution à cette situation. Cette démarche ayant échoué, il est impossible pour les enseignants d'espérer sur une issue

immédiate. Le vin semble déjà tiré.

A en croire certaine indiscretion, la cacophonie qui prévaut tire sa source de la doléance de certains régisseurs des collectivités territoriales qui souhaitent traités les états de salaire des enseignants. Pour rappel, c'est à suite de la grève des administrateurs civils que les directions régionales de budget ont été sommées de traiter le salaire des enseignants fonctionnaires des collectivités. La grève des administrateurs civils a pris fin depuis le 21 décembre 2020. Pour autant, pendant tout ce temps, les régisseurs des mairies n'ont pas demandé à traiter les états de salaire qui étaient poussiéreux dans les tiroirs du direc-

teur de budget régional de Mopti. La question qui taraude l'esprit des enseignants est de savoir, pourquoi les régisseurs des mairies réclament les états en cette période ? Quoi qu'il en soit, il ne serait pas exagéré de dire qu'il y a des non-dits dans cette situation.

Pour certains, ce sont les enseignants fonctionnaires des collectivités qui subissent plus de coups dans notre pays dans le domaine du traitement des salaires. Dans notre parution du 4 janvier 2021, nous avons alerté l'opinion nationale en ces termes : « **Après la décentralisation, plusieurs secteurs ont été transférés aux collectivités territoriales parmi lesquels le secteur de l'éducation. La gestion approximative de l'école prouve à suffisance que les collectivités territoriales de notre pays ne sont pas suffisamment préparées. Certes, la politique en elle-même n'est pas remise en cause, mais les acteurs qui sont en charge de l'exécution des décisions semblent constituer les obstacles de la bonne marche de cette politique. Cette situation interpelle les plus hautes autorités du pays** ».

La décision de faire retourner les états de salaire aux collectivités territoriales est intervenue au moment où les enseignants de certaines communes de la région ont eu leur salaire du mois de décembre 2020, pendant que le budget était censé offrir un éventail de prestations pour soulager les enseignants du fardeau de la précarité, mais c'est le contraire qui a été offert. Toute chose qui aurait mis les enseignants sur pied de guerre. Il nous revient de source bien introduite, que les syndicalistes sont en concertation. L'horizon s'assombrit de nouveau sur l'école malienne. Déjà en prélude à un sit-in probable ; des slogans circulent. « Le salaire, c'est la vie », « trop c'est trop », « assumez votre responsabilité au même titre que les autres budgets régionaux du Mali », « le budget de Mopti est dernier au Mali en matière de paiement de salaire des fonctionnaires », « M. le gouverneur agissez vite avant que la situation ne dégénère », « ne jouez pas avec la vie de milliers d'enseignants ».

Il urge de trouver une solution à cette situation avant qu'elle n'impacte la reprise des cours prévue pour le 25 janvier 2021.

■ Ibrahim Sanogo

Rentrée solennelle de la Formation Professionnelle 2020-2021 : **Pari gagné !**



Le Premier ministre Moctar Ouane a présidé, hier jeudi 7 janvier 2021, la cérémonie consacrant la Rentrée solennelle de la Formation Professionnelle 2020-2021. C'était au Centre de Formation Professionnelle de Sénou, en présence du ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Mohamed Salia Touré, et de plusieurs autres personnalités, dont l'Ambassadeur de la Chine au Mali. L'occasion était toute bonne pour le ministre Mohamed Salia Touré de camper le décor en rappelant les défis de la formation au Mali : « Ces dix dernières années, la République du Mali, notre chère Nation, se trouve être confrontée à la restauration de la Stabilité, à la construction d'un Etat juste et impartial dans lequel tous les maliens se reconnaitrons, à la recherche de solutions acceptables aux tensions internes et aux questions sociales. Sa population a quasiment doublé passant de 10 à 20 millions de personnes, constituée pour la plupart des jeunes et des femmes pour lesquels, il faut de la Formation, de l'Emploi et du bien être social ». Pour le ministre Touré, il est inacceptable qu'il y ait aujourd'hui 800 000 jeunes qui n'ont ni Formation, ni Emploi dans notre pays. Dans le même temps, optimise-t-il cependant, sa croissance économique est restée forte, passant de 3 milliards en 2000 à 18 milliards en 2018, malgré les crises sociales à répétition,

accentuées aujourd'hui par la COVID 19 qui fragilise profondément l'économie nationale et les acteurs économiques. Il y a là, selon lui, un paradoxe entre la crise profonde et la puissance de notre croissance économique quasiment ininterrompue. Comment résoudre ces questions existentielles pour la Nation ? Comment remettre l'économie en marche, mettre les jeunes et les femmes au travail pour la stabilité nationale ? Comment redonner l'espoir à une population lasse des tensions politique, sociale et économique ? En un mot comment amorcer la transition entre Crise/Sécurité et Développement pour le Mali ? Voilà autant de questions qui motivent, selon lui, la rentrée solennelle de la Formation professionnelle

2020/2021, questions auxquelles, il faut aujourd'hui des réponses appropriées pour un Mali de demain dans la compétitivité sous-régionale et internationale.

Parlant du Centre de Formation Professionnelle de Sénou, il dira que ce centre apparaît comme une pertinence dans la solution de l'adéquation entre l'offre de la formation professionnelle qui ne répondait plus aux besoins de l'économie Régionale, selon les constats du Schéma Directeur de la Formation professionnelle du District de Bamako, les filières, qui y sont enseignées étant en adéquation avec les besoins du marché du travail. Et de faire savoir que la vision claire de son département sur la formation professionnelle demeure la qualification aux métiers de nos ressources humaines en vue de promouvoir l'employabilité.

« Dans cette optique, l'ultime objectif que nous nous assignons consiste à réduire progressivement le taux de chômage des jeunes en renforçant leur employabilité, en développant les corps de métiers pour faciliter leur insertion professionnelle. Nous assurons ainsi le développement du secteur privé avec la mise à disposition d'une main d'œuvre hautement qualifiée. Cependant, selon les exigences de la feuille de route du Gouvernement de Transition, mon Département a fait le choix d'initier deux axes majeurs notamment ; un axe d'urgence et un axe de réforme et de refondation de l'emploi et de la Formation professionnelle.

L'ouverture de ce centre de Senou, de Markala, de Sikasso, de Sébénikoro, la construction d'autres centre dans les Régions du Nord et du Centre, la labellisation des Entreprises à fort impact économique, les Etats généraux de la Formation professionnelle, la mobilisation





des compétences de la diaspora sont des perspectives que nous comptons dérouler dans le cadre des indications du Gouvernement de la Transition. Un temps court. Une obligation et une exigence pour mon département », a-t-il indiqué. Et de prendre l'engagement que d'ici le 7 juin 2021, il mènera à terme les négociations pour que le centre de Sénou puisse passer en gestion Partenariat Public Privé en lien avec l'ensemble des acteurs soucieux de la formation des jeunes et des femmes de ce pays.

« J'en prends ici ce serment et invite le patronat, la Chambre des Métiers, l'APCM à s'impliquer dans la réussite de cette gestion pour que cela serve d'exemple réussi de Transition en matière de gestion au Mali ». Occasion pour lui de remercier vivement et fortement la Chine qui a été patiente, après avoir mis 9 milliards pour que le centre puisse voir le jour. Aux autres partenaires techniques et financiers, à la tête des quels le chef de fil du sous-secteur de la formation professionnelle de l'Union Européenne, pour les efforts qu'ils déploient dans le soutien accru, constant et affirmé dans la formation et l'employabilité des

jeunes et des femmes au Mali. Et cela depuis de nombreuses années.

La symbolique de cette cérémonie tient plus au lieu choisi pour ce faire, à savoir le Centre de Formation Professionnelle de Sénou, un joyau qui trône majestueusement à Sénou avec tout l'équipement complet, inauguré depuis 2018, mais qui était resté pendant tout ce temps fermé ! Il fallu la nomination de Mohamed Salia Touré au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour que le sort change pour cet édifice, l'un des symboles forts de la consolidation de la coopération Chine-Mali en matière de formation professionnelle.

En effet, ce centre, faut-il le rappeler, est le fruit de la coopération sino-malienne. Ultra moderne, il est bâti sur une superficie de 1,5 hectare soit 15.000 mètres carrés. Il est constitué de 5 blocs sont : le bloc Administratif, celui de l'Enseignement composé de 11 filières de formation dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, notamment en maçonnerie, peinture, plomberie, carrelage, staff, et mécanique engins lourds. Ce bloc comprend aussi une filière en construction

métallique, menuiserie bois, électricité, bâtiment, et électricité photovoltaïque. Il y a ensuite un bloc d'Espace culturel (terrain de tennis, basket et un terrain de sport), et enfin un bloc de Cuisine et toilettes. Le centre peut accueillir jusqu'à 350 apprenants.

Depuis son arrivé à la tête du département de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Mohamed Salia Touré a fait de l'ouverture et du fonctionnement de centre la priorité ses priorités. Pour ce faire, il a décidé d'ouvrir cette année le centre en offrant des bourses de formation pour 100 jeunes. Sur engagement personnel, le département a décidé de prendre en charge, sous forme de subvention, les frais de formation pour les jeunes apprenants maliens, soit 100.000FCFA par apprenant, contre 200.000FCFA pour les étrangers désirants s'y former et à leur propre charge.

L'avis d'appel à candidature pour l'inscription d'apprenants (100 apprenants en raison de 25 par filière (Carrelage, Plomberie sanitaire, Construction métallique, Peinture bâtiment) au titre de la Rentrée académique 2020-2021 a déjà été lancé, et les dépôts de candidature bouclés depuis le 22 décembre 2020. C'est dire combien le choix du ministre pour s'occuper de l'emploi et de la formation professionnelle des jeunes maliens fut un choix judicieux et salvateur pour les autorités de la transition qui ont certainement fait leur cette vérité de l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Mali qui trouve que « Pour gagner l'avenir, tout pays a besoin de jeunes, surtout de jeunes bien formés et qualifiés ».

L'ambassadeur fait-il ainsi un clin d'œil au ministre Touré car depuis sa nomination, on sent que les choses bougent sur le terrain de l'emploi et de la formation professionnelle. L'homme vient à peine de rentrée de Bandiagara pour les activités de la 3ème édition de la Bourse de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Un événement national et biennal dont le coup d'envoi a été donné par ses soins, et qui a pris fin le 28 décembre 2020. Occasion pour le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et ses partenaires d'expliquer aux participants les créneaux porteurs et les nombreuses offres et opportunités en matière d'emplois et de formation professionnelle.

■ Yama DIALLO



Obstruction aux secours médicaux : Médecins Sans Frontières (MSF) sonne l'alerte !



La région de Mopti, est l'un des principaux foyers des violences depuis 2012. Celles-ci se sont propagées depuis 2015 vers le sud du pays, mais aussi au Burkina Faso et au Niger voisins. Depuis quelques jours, les violences refont surface et plusieurs cercles et villages subissent différentes attaques. Médecins Sans Frontières, une organisation non-gouvernementale médicale humanitaire internationale d'origine française fondée en 1971 à Paris, qui intervient au Mali depuis 2012, a été la cible d'une attaque après une frappe aérienne de l'armée française.

Depuis 2017, MSF intervient à Douentza en appui aux différents services du Centre de santé de référence tels que les soins d'urgence, la pédiatrie, la néonatalogie, la chirurgie d'urgence et la médecine interne. L'organisation assure également la référence des patients des Centres de santé communautaires vers le Centre de santé de référence de Douentza, ainsi que le transfert des cas les plus compliqués qui sont orientés vers l'Hôpital de Sévaré. MSF appuie également trois Centres de santé communautaires dans les

communes de Boni, Hombori et Mondoro. Dans un communiqué, MSF s'alarme et dénonce, à la suite de bombardements dans le centre du Mali, où des équipes de Médecins Sans Frontières (MSF) ont pris en charge huit blessés graves victimes des bombardements sur les villages de Bounty et Kikara, dans le centre du Mali, le dimanche 3 janvier 2021 dernier. Après avoir été avertis par des habitants de la présence de blessés ayant besoin de soins médicaux urgents, MSF a appuyé les autorités locales en envoyant deux véhicules pour référer les blessés vers le Centre de santé de référence de Douentza.

Huit personnes ont été prises en charge au Centre de santé de référence de Douentza. Les patients présentent des blessures par balles et des lésions dues à des explosions. « MSF condamne fermement des violences et des obstructions graves envers des secours médicaux ». Aussi, l'organisation appelle toutes les parties au conflit à respecter l'action médicale et humanitaire ainsi que les populations civiles, car les occupants de l'ambulance, clairement identifiée par le logo de MSF, se dirigeant vers l'hôpital général de Sévare, ont été

pris à parti, ligotés, violentés et laissés en plein soleil pendant plusieurs heures avant d'être relâchés.

« La région du centre du Mali est devenue la région la plus meurtrière du pays pour la population civile », explique Juan Carlos Cano, responsable de MSF au Mali. « Cette nouvelle détérioration du contexte sécuritaire complique encore un peu plus l'accès déjà extrêmement restreint de milliers de Maliens à des soins médicaux essentiels ». En mars 2019, 160 personnes ont été tuées dans une attaque attribuée à une milice, ce qui a déclenché un cycle de violentes représailles dans la région. Des équipes de MSF travaillent dans les hôpitaux de Douentza et Ténenkou, dans la région de Mopti, et organisent des transferts depuis les zones rurales environnantes. Autour de Douentza, elles sont actives dans trois centres de santé et mettent en œuvre un programme communautaire fournissant des soins sur 26 sites, dans les villages les plus touchés par la violence. Autour de Ténenkou, ces équipes mobiles offrent des soins généraux à des milliers de patients dans quelques 40 villages. Le MSF a étendu ses activités à Koro, Bandiagara et

Bankass, et dispense des soins généraux, un soutien en santé mentale et des secours à des populations parmi les plus affectées par les violences.

En juin dernier, l'organisation a ouvert un nouveau programme ciblant les femmes et les enfants de moins de 15 ans à Niono, dans la région de Ségou. L'ONG y soutient la maternité et les unités de pédiatrie de l'hôpital, et cinq centres de santé périphériques. Toujours en 2019, l'organisation a mené 4 590 consultations ambulatoires. Un peu plus au nord, spécifiquement à Ansongo, dans la région de Gao, et à Kidal, au nord de Gao, le MSF permet aux communautés nomades d'accéder aux soins en formant des soignants communautaires au diagnostic et au traitement des maladies les plus courantes chez les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans. Ces équipes ont ainsi travaillé dans 62 camps de nomades en 2019. Ses responsables souhaitent donc que s'arrêtent les violences et les obstructions graves envers les secours médicaux de l'organisation.

Voici le contenu du communiqué : « Une ambulance de Médecins Sans Frontières (MSF) effectuant une référence médicale entre Douentza et Sévaré, dans le centre du Mali, a été arrêtée le mardi 5 janvier et retenue violemment et de longues heures par des

hommes armés, entraînant la mort d'un des patients qui se trouvaient à bord. Médecins Sans Frontières condamne fermement ces violences et cette obstruction grave des secours médicaux. L'organisation appelle toutes les parties au conflit à respecter l'action médicale et humanitaire ainsi que les populations civiles.

Cette ambulance, clairement identifiée par le logo de MSF, se dirigeait vers l'Hôpital général de Sévaré avec à son bord trois patients grièvement blessés dans le bombardement du 3 janvier dans la région de Douentza. Un infirmier du Ministère de la Santé, un accompagnant et un chauffeur étaient également à bord du véhicule. Tous ont été ligotés, violentés et laissés en plein soleil pendant plusieurs heures avant d'être relâchés. L'un des trois patients, un homme d'une soixantaine d'années, est décédé durant cette détention.

« **Nous condamnons dans les termes les plus vigoureux toutes les formes d'entraves et de violences exercées contre les secours médicaux, nos patients et les membres de notre personnel** », a déclaré **Juan Carlos Cano, chef de mission de MSF**. « **Nous sommes très choqués et demandons aux parties au conflit de respecter les ambulances, les soignants, les patients et leurs accompagnants. Les vé-**

hicules médicaux doivent permettre aux agents de santé de soigner et transporter les patients dans un environnement sûr et sécurisé ».

Mercredi 6 janvier, l'ambulance MSF a enfin pu atteindre l'hôpital de Sévaré. Les deux patients qui se trouvaient à bord du véhicule sont actuellement sous suivi médical. Plus tôt cette semaine, les équipes de MSF avaient admis au Centre de santé de référence de Douentza plusieurs blessés graves en provenance des villages de Bounty et Kikara, au nord-est de Douentza. Les patients, pour la plupart des hommes âgés de plus de soixante ans, présentaient des lésions dues à des explosions, des éclats de métal et des blessures par balles.

Les équipes MSF, n'étant pas physiquement présentes au moment des faits, ne sont pas en mesure de confirmer les circonstances exactes de ces événements, autour desquels règne encore beaucoup de confusion. Suite à la rétention violente de son ambulance et face à la détérioration du contexte sécuritaire au centre du Mali, MSF appelle une nouvelle fois toutes les parties au conflit à respecter les secours médicaux et humanitaires, les installations médicales et les populations civiles.

■ Yama DIALLO



Arcade politique : Kaou Djim, la CMAS et le M5-RFP

Il n'est « ni demandeur ni preneur » disait Kaou Djim lors des grandes sorties du M5 RFP à la place de l'indépendance. Mais aujourd'hui, la pratique a montré que cet homme-là est demandeur de tout et preneur de tout. Nombreux sont ceux qui l'appréciaient à chacune de ses prises de parole mais aujourd'hui, nombreux sont ceux qui sont convaincus que son combat, c'est sa promotion personnelle. Voici l'homme qui décrète maintenant la mort du M5-RFP, voici l'homme qui renvoie aux calendes grecques les politiciens maliens après avoir composé avec eux, voilà l'homme qui interdit le siège de la CMAS à ses anciens collaborateurs.

Le voilà mué en ardent défenseur des militaires du CNSP. Comme si dans son entendement certains Maliens étaient contre nos vaillants soldats. Quelle mauvaise appréciation de sa part ! Bref, pourquoi cet homme est-il devenu si bavard, aimant s'afficher devant les écrans de la télé. Tant pis pour ces grands intellectuels du M5-RFP, tant pis pour ces politiciens aguerris du M5-RFP. Eux qui se sont

laissé mener par les bouts du nez par les messieurs de la CMAS. Quelle naïveté les a poussés à ne pas entrevoir ce que préparait en sourdine l'autorité morale de leur mouvement, Kaou Djim et la CMAS. Ces grands intellectuels, ces grands politiciens de notre pays se sont vraiment laissé avoir dans cette barque à destination cachée. Après les avoir exploités et sucés, les voilà jeter par Kaou Djim comme cette peau d'orange. Ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes, à leur naïveté, sinon depuis le tout début, la trahison se lisait à l'horizon. Alors, le vin est tiré et il faut le boire, le boire amèrement nos bons politiciens du comité stratégique de M5-RFP. L'homme averti sait que nous sommes dans un monde changeant, et les alliances se font et se défont mais que les hommes sont jugés après leur parcours. Quand tu fais bien, ce bien te suivra. Quand tu fais mal, ce mal te suivra. Quand on veut jouer les premiers rôles dans ce pays, il faut savoir bâtir sa personnalité qui est basée sur la sincérité, la franchise et le respect de la parole donnée.

En effet, c'est le respect de la parole donnée qui fait le respect et la force d'un homme. Quand on est convaincu de ses idées, il faut y rester ferme, peu importe. Celui qui se laisse manipuler comme la feuille que le vent emporte ne mérite pas d'être écouté. La trahison ne sied à aucune société et celui qui s'en fait l'écho finira par perdre tout crédit car, au bout du rouleau, personne ne voudra collaborer avec lui. Le gentleman Kaou Djim devait avoir beaucoup de retenue vis-à-vis de ses anciens camarades du M5 RFP.

Malheureusement l'homme est sans expérience et c'est cela qui va le desservir même si lui-même ne s'en rend pas compte. Il lui sera très difficile d'avoir la confiance de nombreux maliens parce qu'il n'a pas su être cet espoir suscité. S'il ne fait pas attention, il risquerait d'être pire que ses politiciens sur lesquels ils jettent l'anathème. L'homme doit savoir que des gens avec lesquels on a dignement collaboré, des gens qui ont contribué à votre ascension, il leur faut du respect malgré les vicissitudes de l'histoire.

La roue de l'histoire tourne toujours mais l'homme sage s'est toujours s'y maintenir.

Abdoulaye YERELE
Source : Ségou Tuyé



Stabilité démocratique en Afrique de l'Ouest : Démocratie 01 a pris part à la rencontre régionale sur la question à Gorée



Démocratie 01 du Mali, via Samerou Diallo, a pris part à la rencontre régionale au Sénégal du 15 au 16 décembre 2020 sur le thème : la stabilité démocratique comme solution à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Durant deux jours, les acteurs de la société civile africaine, les institutions nationales et internationales se sont imprégnées des résultats d'une étude menée dans les pays ciblés de la région du sahel (Afrique de l'Ouest).

Avec l'appui financier du Netherlands Institute for Multiparty Democracy (NIMD), un Projet d'Appui à la stabilité démocratique a été mis en place par le Gorée Institute avec comme pays cibles au cours de l'année 2020 le Bénin, le Burkina Faso, le Niger, le Mali et le Sénégal. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet régional, l'Institut panafricain a réalisé une série d'études portant sur la stabilité institutionnelle et la sécurité humaine au Sahel, sur la perception des citoyens, la gouvernance, les valeurs sociétales, le système politique et les défis actuels de la gouvernance, de la paix et de la sécurité. C'est aux fins de restitution de

ces études et de création d'un cadre d'échanges et de dialogue sur les défis actuels liés à la stabilité en Afrique de l'Ouest que le Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture en Afrique a organisé cette table ronde de partage et de dialogue. Samerou Diallo de Démocratie 01 a pris part à cette rencontre de haut niveau et a partagé avec la kyrielle de participants les visions de son association sur le thème, tout en faisant des propositions pertinentes. Il a révélé qu'au cours de cette table ronde, les études réalisées par l'Institut au Bénin, au Burkina Faso, au Niger, au Mali et au Sénégal sur la stabilité institutionnelle et la sécurité humaine ont été perçues comme un point d'entrée basé sur des expériences pour les groupes civiques aux niveaux national et régional afin d'influencer les changements politiques sensibles aux conflits. Elle a été, selon lui, une occasion de créer un espace dans lequel les acteurs politiques et civiques pourront collaborer, influencer et participer à des processus politiques légitimes, transparents et responsables, dans l'optique de favoriser également la stabilité

démocratique. Selon lui, la rencontre régionale qui s'est tenue sur l'île de Gorée a conforté le respect des principes de la bonne gouvernance démocratique comme solution à la consolidation de la paix, afin d'offrir un espace approprié pour jeter un éclairage critique sur la situation politique actuelle au Mali, en Côte d'Ivoire et en Guinée. Engagé dans la lutte sur plusieurs fronts en faveur du changement, Samerou Diallo a valablement représenté le Mali lors de cette rencontre de haut niveau. Signalons que ce Projet de l'Institut panafricain a pour objectif de promouvoir un espace démocratique pacifique et un processus décisionnel politique inclusif, réactif et représentatif. Car les menaces qui pèsent sur l'espace civique sont nombreuses et interconnectées au sein de la sous-région et le Projet d'Appui à la stabilité démocratique du Gorée Institute a pour ambition d'y faire face.

Moussa Samba Diallo
Source : Le Républicain- Mali

Arrestations extrajudiciaires : Le CS/M5-RFP interpelle les autorités de la Transition



Depuis le mois de décembre 2020, la Direction générale de la Sécurité d'État (DGSE) a procédé à quelques arrestations extrajudiciaires de personnalités maliennes. Ni les parents ni leurs avocats encore moins les organisations de défense des droits humains n'ont eu, pendant plusieurs jours, accès aux personnes arrêtées, en violation fla-

grante de tous les textes nationaux et internationaux ratifiés par le Mali. Dans le Communiqué N°013 portant sur les Arrestations extrajudiciaires et l'Attaque du village de Bouty, le Comité Stratégique du Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques interpelle les autorités de la Transition sur ces faits qui constituent, d'une part, des

violations flagrantes des libertés individuelles, et, d'autre part, une dissimulation grave des raisons qui ont conduit au bombardement du village de Bounty ayant causé la mort d'une vingtaine de personnes.

Dans l'introduction dudit Communiqué, Choguel K. MAIGA, Coordinateur du CS/M5-RFP écrit que « Le Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) suit avec gravité l'évolution de la situation nationale caractérisée par des arrestations extrajudiciaires et le silence du Gouvernement sur la récente attaque aérienne du village de Bounty, ayant causé des pertes en vies humaines, dans le cercle de Douentza au centre du Mali ». Il s'agit là d'arrestations de personnalités qui seraient en lien avec une activité de déstabilisation des Institutions de la Transition. Cependant, poursuit le Communiqué « le M5-RFP a fait le constat de multiples arrestations extrajudiciaires auxquelles procèdent de plus en plus fréquemment les autorités de la Transition à travers différents services parmi lesquels la Direction Générale de la Sécurité d'Etat (DGSE) dont l'accès n'est autorisé ni aux avocats, ni aux défenseurs des droits humains ni même aux magistrats avant le bon vouloir des responsables dudit service». Pour le CS/M5-RFP, ce sont là des pratiques illégales car, écrit le M5-RFP, « La présentation ultérieure des personnes arrêtées ou détenues en dehors de toute procédure et délais légaux ne saurait en aucun cas ni justifier les méthodes employées, ni couvrir les graves violations de la loi et encore moins préserver les libertés et droits fondamentaux du citoyen, énoncés dans la Constitution de la République du Mali et dans les Conventions internationales dûment ratifiées ». C'est pourquoi, poursuit le Communiqué, « Le M5-RFP condamne ces pratiques d'une autre époque qui tendent à se généraliser et à se banaliser » et « s'engage à procéder à une vaste concertation avec toutes les organisations intéressées par le respect des droits humains pour envisager ensemble les voies et moyens de mettre un terme définitif aux pratiques liberticides récurrentes ». On le voit, le CS/M5-RFP entend poursuivre son œuvre de veille pour la restauration d'un Mali nouveau, œuvre entamée contre le pouvoir d'Ibrahim Boubacar Kéita (IBK) et qui continue jusqu'à la satisfaction des aspirations des Maliens pour une gouvernance vertueuse. Certes le CS/M5-RFP entend



accompagner la Transition pour faire aboutir les recommandations du Peuple malien lors des différentes concertations nationales. Mais cela se fera sur la base de la Vérité et du respect de toutes les libertés individuelles et collectives. C'est seulement ainsi que les Maliens pourront jeter ensemble les bases de la refondation du Mali nouveau.

Le second point du Communiqué concerne le bombardement du village de Bounty, dans le Cercle de Bandiagara, dans la région de Mopti. Ce bombardement a soulevé de nombreuses questions dans la presse locale et internationale sans qu'une réponse adéquate ait pu être apportée. Mais « le M5-RFP s'étonne du silence du Gouvernement alors que des versions contradictoires circulent sur cet événement. Le M5-RFP rappelle au Gouvernement son impérieux devoir de fournir aux Maliens toutes les informations nécessaires et crédibles sur la situation nationale, mais aussi d'assurer la protection des populations sur toute l'étendue du territoire ». Il semble que les autorités de la Transition soient particulièrement embarrassées du fait que c'est la Force Barkhane qui serait impliquée dans le bombardement de Bounty. Selon les sources militaires françaises, les hélicoptères de Barkhane auraient visé un rassemblement de ter-

roristes suite à des renseignements précis. Au contraire, les survivants de l'attaque parlent d'un rassemblement de villageois à l'occasion d'un mariage. Le bombardement de Bounty est d'autant plus embarrassant que le Communiqué du CS/M5-RFP précise que « C'est le lieu de rappeler les cas similaires survenus ces dernières semaines à travers le pays et à l'oc-

casion desquels les populations laissées très souvent sans information ni assistance adéquate, n'ont eu d'autres alternatives que d'exprimer leur désarroi à travers des manifestations publiques à Farabougou, Tombouctou, Sofara, Kayes, Gao, Koulikoro, Bandiagara, Koro, Ansongo Bamako, etc. »

Le Bombardement de Bounty soulève la question, à tort ou à raison, de l'infiltration au sein des populations civiles d'éléments terroristes. Quoi qu'il en soit, on se demande comment des pilotes aguerris de la force française Barkhane ont pu prendre des civils célébrant un mariage pour un rassemblement de terroristes. Seules des enquêtes indépendantes peuvent aider à clarifier un drame qui soulève l'indignation des populations maliennes. En tout cas « Le M5-RFP reste mobilisé et attentif sur l'évolution de la situation nationale, et interpelle les autorités de la Transition à opérer un véritable changement de système de gouvernance tant attendu par le Peuple malien ». L'allusion est sans équivoque : ceux qui ont pris le pouvoir le 18 août 2020 n'ont pas encore montré que leur objectif est la refondation du Mali à travers une gouvernance renouvelée. Les méthodes qu'ils utilisent font malheureusement penser à celles que le Peuple malien croyait résolues à jamais. Pour le CS/M5-RFP, la lutte pour une gouvernance vertueuse continue.

■ Diala Thiény Konaté



Le Droit Mon Univers : Comment demander la révision d'une décision de justice pénale ?



cédure reste possible.
La prescription des faits n'empêche pas de faire une demande de révision.

LES PERSONNES HABILITÉES À FAIRE LA DEMANDE DE RÉVISION

La révision peut être demandée par les personnes suivantes :

- Personne condamnée ou en cas d'incapacité son représentant légal ;
- Époux, concubin, parents, enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants, ou légataires en cas de décès de la personne condamnée ;
- Procureur général près la cour d'appel ;
- Procureur général de la Cour de cassation ;
- Ministre de la justice .

BON À SAVOIR :

Toute personne autorisée à faire un recours en révision peut demander de nouveaux actes (audition, expertise etc) par requête au procureur de la République.

Les actes ont pour objectif de révéler de nouveaux faits ou éléments. En cas de refus, le recours s'exerce auprès du procureur général de la cour d'appel.

DÉPÔT DE LA DEMANDE DE RÉVISION

La demande doit être adressée par courrier à la Cour de révision et de réexamen. Cette cour se trouve auprès de la Cour de cassation.

Le demandeur peut déposer la demande lui-même. Il doit en revanche être représenté et assisté par un avocat de son choix lors de la suite de la procédure.

Si le demandeur n'a pas d'avocat, la Cour de révision et de réexamen lui en désigne un d'office.

COÛT DE LA PROCÉDURE

La procédure en elle-même est gratuite.
Le demandeur doit cependant payer ses frais

APPROCHE GÉNÉRALE

La révision est une voie de recours extraordinaire qui permet de demander, dans des cas très limités, à réexaminer une décision définitive, en raison de nouveaux éléments. Elle peut être utilisée au civil comme au pénal. La demande de révision est examinée par la Cour de révision et de réexamen. Après examen, la condamnation peut être annulée et l'affaire rejugée.

CONDITIONS DE LA DEMANDE DE RÉVISION

Il faut qu'un élément inconnu au moment du procès ou un fait nouveau apparaisse après une condamnation prononcée par un tribunal ou une cour d'appel.
Ce fait nouveau ou cet élément inconnu doit permettre d'établir l'innocence du condamné ou faire naître un doute sur sa culpabilité.

L'affaire est examinée une nouvelle fois alors même que la décision initiale est définitive.

Attention :

Seule la condamnation pour un délit ou un crime peut faire l'objet d'une demande en révision.

FORMATION DE LA DEMANDE DE RÉVISION

La demande de révision doit être adressée à la Cour de révision et de réexamen. Cette Cour se trouve auprès de la Cour de cassation et est composée de magistrats de la Cour de cassation.

LA PRESCRIPTION DE LA DEMANDE DE RÉVISION

Il n'y a aucune limite de temps pour déposer une demande en révision.
Si la personne condamnée est décédée, la pro-

d'avocat. S'il n'a pas suffisamment de ressources, il peut demander l'aide juridictionnelle.

PROCÉDURE DEVANT LA COUR DE RÉVISION ET DE RÉEXAMEN

La Cour de révision et de réexamen se compose d'une commission d'instruction et d'une formation de jugement. La commission d'instruction exerce un premier contrôle qui porte sur la recevabilité de la demande.

Elle peut, après une éventuelle enquête, envoyer l'affaire devant la formation de jugement. Dans ce cas, la formation de jugement exerce un deuxième contrôle. Elle peut juger que la condamnation doit être annulée et l'affaire rejugée.

1ÈRE ÉTAPE : EXAMEN PAR LA COMMISSION D'INSTRUCTION

Le dossier est d'abord confié à la commission d'instruction de la Cour de révision et de réexamen. La commission doit examiner la recevabilité de la demande.

Si la demande est de toute évidence irrecevable, elle peut être immédiatement rejetée par la commission dans une décision qui comporte les motifs. Il n'existe pas de recours contre cette décision.

Avant de rendre sa décision, la commission peut ordonner un supplément d'information pour que des actes d'enquête soient effectués

(audition, expertise...). Le demandeur peut aussi demander la réalisation d'actes d'enquête. La commission peut rejeter cette demande. Elle doit rendre sa décision sur cette question dans un délai certain (3 mois au moins).

Lorsqu'une nouvelle personne paraît être impliquée dans les faits, la commission d'instruction avise le procureur de la République qui doit effectuer une enquête. Si besoin, il peut ouvrir une information judiciaire.

Avant de décider si la demande est recevable ou non, la commission va demander les observations orales ou écrites du requérant, du ministère public et de l'éventuelle partie civile.

Après les débats, la commission rend une décision. Si la demande est jugée recevable, la formation de jugement est saisie. Si la demande n'est pas recevable, la procédure prend fin et la décision ne sera pas révisée.

La décision doit comporter les motifs. Il n'existe pas de recours contre cette décision.

2ÈME ÉTAPE : EXAMEN PAR LA FORMATION DE JUGEMENT

C'est la formation de jugement qui décide ou non de réviser la condamnation.

Si elle estime que l'affaire n'est pas prête pour être jugée, la formation de jugement peut demander un supplément d'information.

Lorsque l'affaire est prête, une audience a lieu. Lors de cette audience, le requérant ou son

avocat, le ministère public ainsi que l'éventuelle partie civile ou son avocat sont entendus.

Après l'audience, la formation de jugement rend une décision. Dans cette décision, elle peut rejeter ou accepter la demande de révision. Si elle refuse, la condamnation initiale est confirmée. Si elle accepte, la condamnation est annulée.

La formation de jugement peut alors demander un nouveau procès devant une autre juridiction identique à celle qui a rendu la décision attaquée.

La formation de jugement peut aussi décider qu'il n'y aura pas de nouveau procès dans l'un des cas suivants :

- Si le condamné est décédé (son innocence est quand même reconnue) ;
- S'il y a prescription. Dans ce cas, la personne est définitivement reconnue innocente. Si elle est toujours emprisonnée, elle est libérée ;
- Si les faits qui ont justifié la révision innocentent totalement la personne concernée. Dans ce cas, la personne est définitivement reconnue innocente. Si elle est emprisonnée, elle est libérée ;
- En cas d'amnistie ;
- En cas d'irresponsabilité pénale ;

Attention :

La décision de la formation de jugement ne peut pas faire l'objet d'un recours.

BONNE LECTURE À TOUS



Impacts du blocus des frontières : Le ministre du Budget se veut moins alarmiste



Le regard sur la fermeture de nos frontières terrestres avec trois pays depuis bientôt 3 mois, semble varié. Selon qu'on soit de l'administration centrale ou des services déconcentrés du pays. C'est du moins l'impression que nous avons en écoutant les deux parties sur cette situation.

La Guinée a fermé les frontières qu'elle partage avec trois de ses six voisins directs. Une décision prise à l'orée de la présidentielle du 18 octobre dernier, rendant impossible le trafic routier avec la Guinée-Bissau, le Sénégal et la Sierra Leone. Depuis, des hommes d'affaires et d'autres citoyens sont privés de leurs droits à la liberté de circulation de personnes et des biens consacrés par les textes régissant la communauté économique des Etats de l'Afrique l'Ouest (CEDEAO).

Des échos qui nous parviennent du monde du commerce, beaucoup de marchandises y sont

bloquées notamment pour ce qui est de l'importation. Des boutiques et autres magasins seraient aussi quasi-vides, faute de produits à vendre. Ce qui n'est pas sans conséquences pour les importateurs. Sans oublier les transporteurs dont les véhicules sont aussi immobilisés de l'autre côté des frontières.

Ironie du sort, l'Etat perd doublement avec cette décision sans être sûr d'annihiler les risques liés à l'insécurité. En tout cas, à écouter certains agents des services frontaliers. A titre indicatif, une source, requérant l'anonymat, confie à GuinéeNews qu'actuellement « l'Etat perd au minimum 10 milliards de francs Guinéens » par mois, juste au niveau d'une des frontières fermées.

Il ne faut pas oublier non plus la TVA sur chaque article vendu. Ce qui n'est pas rien non plus. En tout cas, pour qui sait, que dans son plan de riposte au Coronavirus ainsi que celui

de la relance économique, l'Etat compte optimiser ses entrées d'argent, notamment au niveau de la douane. Mieux, « beaucoup de produits de grande consommation comme de la cosmétique, chocolat et tant d'autres » vendus dans les marchés viendraient d'un des pays voisins dont la frontière reste fermée.

Le comble, toujours selon nos sources, c'est que les postes officiels de frontière sont contournés, avec parfois la complicité de certains agents. Ces derniers, tous corps confondus, en service dans les villes guinéennes, fermeraient les yeux devant le phénomène, moyennant des billets de banque. Avec le risque de laisser introduire dans le pays, des produits prohibés qui ne passeraient pas si les frontières restaient ouvertes, avec une surveillance accrue pour la circonstance.

Mais du côté des autorités, la question ne semble pas assez préoccupante. Selon le ministre du Budget, les pertes d'argent du fait du non fonctionnement des postes de douane sont « marginales ». Ismaël Dioubaté qui confirme tout de même l'estimation de 10 milliards gnf par mois au niveau d'une des frontières terrestres, déclare que « l'essentiel des importations s'effectue à partir du port de Conakry. »

Parlant de la question purement sécuritaire, M. Dioubaté semble faire entièrement confiance aux brigades opérant le long des frontières. Vantant leur efficacité, même si dans la même conversation téléphonique le ministre concède que les parties frontalières sont habituellement poreuses. Une sorte de contradiction qui pourrait conforter ceux qui soutiennent que la fermeture des frontières, bien que « stratégique », a des limites que les autorités devraient examiner plus sérieusement. Sauf que pour le ministre Ismaël Dioubaté assure, parlant de ces « questions stratégiques » que « le gouvernement au moment venu, prendra des dispositions pour faire lever cette restriction. »

Source : GuinéeNews

États-Unis : "Il s'agit d'un problème sécuritaire, pas d'un problème démocratique", estime un spécialiste du pays après les violences au Capitole



Des supporters de Donald Trump ont fait irruption dans le Congrès américain mercredi, après une nouvelle manifestation contestant la victoire de Joe Biden. Lauric Henneton, maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et spécialiste des Etats-Unis, revient sur ces événements.

Article rédigé par

Des scènes de chaos, au cœur d'une institution politique. Des partisans du président sortant des Etats-Unis, Donald Trump, se sont introduits dans l'enceinte du Congrès américain, mercredi 6 janvier à Washington (Etats-Unis), après une manifestation visant à contester la victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle. Après une coupure de plusieurs heures, le Congrès a repris le processus de certification des votes du collège électoral, ultime étape de validation de la victoire du démocrate.

Pour mieux comprendre ces événements, Franceinfo a interrogé Lauric Henneton, maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et spécialiste des Etats-Unis.

Franceinfo : Comment caractériser ces événements inédits au Congrès ?

Lauric Henneton : C'est une bonne question. C'est quelque chose d'historique, mais ce n'est pas un coup d'Etat. Un coup d'Etat est un projet politique, de prise de pouvoir par la violence, pas par les urnes. Ces manifestants savent bien qu'ils ne prendront pas le pouvoir, qu'ils ne sortiront pas du Capitole avec le pouvoir. C'est du spectacle, un happening. Il ne s'agit pas de révolutionnaires : quand vous les voyez arriver dans l'hémicycle, ils se prennent en photo. On les voit se prendre en photo également dans le fauteuil de la présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi. Il y

a des personnes violentes parmi eux, mais ce n'est pas un coup d'Etat où l'armée se retourne contre le gouvernement. Il y a une intrusion, violente certes, mais ils ne sont pas là pour remettre Donald Trump sur le trône.

En revanche, nous pouvons nous interroger sur la facilité avec laquelle ces personnes sont entrées dans le Capitole. Il s'agit d'un problème sécuritaire, d'une preuve d'incompétence sécuritaire hallucinante, pas d'un problème démocratique. Quand l'on voit à quel point les forces de l'ordre étaient impressionnantes pour protéger le Capitole lors des manifestations du mouvement Black Lives Matter, on s'étonne des trous dans la raquette...

Quelle est la responsabilité du président américain dans ce coup de force ?

La responsabilité de Donald Trump dans ces événements est totale. Il a organisé le rendez-vous, la manifestation. Il a tenu un discours devant les manifestants. Il a donné le coup d'envoi. Sa responsabilité est absolument totale du début à la fin : sa contestation des résultats avant et après le scrutin, le fait qu'il dise : "Nous ne concéderons jamais"... Il s'agit d'une incitation à l'émeute.

Nous avons vu une gradation. Il y a eu cette longue période de contestation de la légitimité des résultats. Donald Trump explique depuis 2016 que s'il perd, c'est que l'élection est truquée. Un certain nombre de personnes croient en cela.

Le fait d'arriver à de tels délires aujourd'hui a une explication. Le fait que Donald Trump ait été président, en capacité d'être réélu, en dit long sur l'insatisfaction politique aux Etats-Unis. Les partis sont historiquement faibles en tant que structure. L'insatisfaction du peuple envers ses élites politiques est le symptôme de cette faiblesse des partis. Les deux partis sont impopulaires, le Congrès est impopu-

laire... Il y a une chute de la confiance dans les institutions. Et cela explique totalement pourquoi Donald Trump est là : il a été vu comme quelqu'un de différent et de transgressif.

Quelles vont être les suites de ces événements ?

Sur le terrain politique, c'est le clou dans le cercueil du trumpisme. Beaucoup de politiques aspiraient à faire du trumpisme sans Trump. Je ne sais pas s'ils s'attendaient à ce que cela dégénère à ce point. Quand on est républicain, voir le Capitole pris d'assaut comme cela est difficilement admissible. Pour les plus fidèles, ces actes sont légitimes, mais pour les trumpistes pas forcément convaincus ou les républicains qui ne sont pas trumpistes, ces images sont inadmissibles. Tout ce qui va se réclamer d'un trumpisme incendiaire, subversif, aura moins bonne presse. Nous allons voir un plus grand fossé entre la droite trumpiste et la droite américaine qui ne l'est pas. Il pourra y avoir d'autres incidents, mais pas forcément à Washington. A partir d'aujourd'hui, Washington va être en état d'alerte, avec des forces de l'ordre davantage déployées. Le processus de certification sera long, mais il sera finalisé. Quant à Donald Trump, il y aura bien un moment où il ne sera plus président et je pense qu'il le sait. Mais le président est un immense narcissique, il faut qu'il fasse l'actualité. Une partie de lui est résignée, mais une partie de lui va peut-être vouloir rester jusqu'au dernier moment. Inventera-t-il un nouveau stratagème pour être sorti par l'armée ? Cela ferait de belles images et je pense qu'il faut raisonner en ces termes. Tout ce qui est absurde d'un point de vue rationnel n'est plus exclu.

Source : Franceinfo

Tennis de table : Victoire à l'arrachée pour Soumaïla Kanouté

La fête du Tennis de Table était totale au pavillon du Stade Modibo Keita les 24, 25 et 26 décembre 2020 à l'occasion de la 3e édition du championnat national. Une demi-douzaine de finales de très belle facture ont émerveillé les quelques rares spectateurs présents.

Il y avait une cinquantaine de pratiquants, toutes catégories confondues, à prendre part à cette compétition phare de la Fédération malienne de Tennis de Table. Six (6) finales étaient au programme.

Le clou de la compétition a été la finale des Seniors Messieurs entre deux compétiteurs de haut niveau. Le choc est finalement remporté au bout du suspens par Soumaïla Kanouté par 3 sets à 2 face à Gilbert Ky. Après avoir mené par 2 sets à 0 (13-11 et 11-6), Soumaïla Kanouté a souffert le martyr suite à la remontada de son adversaire Gilbert Ky qui a remis les pendules à l'heure (14-12 et 11-9). C'est finalement au bout du mental et du suspense que Soumaïla Kanouté arrache la victoire au dernier set (11-5) pour s'adjuger le titre de champion du Mali. Le pensionnaire du Tennis club de Djicoroni-Para décroche ainsi son deuxième titre national consécutif, après celui obtenu l'année dernière (2019). Soumaïla Kanouté

confirme ainsi sa suprématie sur le Tennis de Table malien. Il a tout pour devenir une star dans sa discipline de cœur.

Le double champion du Mali, très heureux de sa consécration dévoile sa tactique. « Je travaille beaucoup sur les spins revers et contre spin coup droit qui consiste à frotter la balle avec une face de la raquette dans un mouvement du bras, avant-bras et poignet de bas en haut. La tactique comporte des risques, mais a également ses avantages », a précisé Soumaïla Kanouté avant d'ajouter : « Je me rends compte que mon niveau est monté d'un cran parce que nous avons fait beaucoup de compétitions cette saison ».

Quant à la finale des Seniors dames, elle a tourné à l'avantage de Malado Sidibé qui a gagné haut les mains par 2 sets à 0 face à Maimouna Traoré.

Chez les poussins filles, Fatoumata Sidibé bat Mariam Minomono 2 sets à 1. Le titre de

champion des garçons est revenu à Mohamed Sidibé face à Oumar T. Diallo 2 sets à 0.

Dans la catégorie des Cadets, Fatoumata Diallo n°2 gagne 2 sets à 0 face à Kadidia Simpara. Moctar Ouane, chez les garçons, bat Idrissa Sidibé 2 sets à 0.

Comme lors des deux précédentes éditions du championnat national, le tournoi 2020 s'est disputé en deux temps : les éliminatoires et les finales.

A noter que la compétition a mis aux prises six catégories : les poussins (9 ans et moins), les benjamins (10-11 ans), les minimes (12-13 ans), les cadets (14-15 ans), les juniors (16-18 ans) et les seniors (19-39 ans).

Cette année, le Championnat national était placé sous le signe de la promotion du tennis de table à travers tout le pays. Dans son allocution de clôture, le président de la Fédération malienne de tennis de table (FMTT), Abdoulaye Sidibé s'est réjoui de la mobilisation des ligues, avant de féliciter la commission d'organisation pour la réussite de l'événement. « On s'est fixé comme mission d'organiser chaque année le Championnat national qui est ouvert à toutes les ligues du pays. La fédération invite donc l'ensemble des ligues à rester mobilisé pour participer chaque année à cette compétition », a conclu le président Sidibé.

Alassane Cissouma
Source : Mali Tribune





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous pouvez amorcer une formation pour redonner du souffle à votre carrière. Saturne et Pluton-Capricorne vous obligent à faire des concessions et effectuer des tâches peu agréables avant de vous sentir à un poste qui correspond le plus à votre personnalité.

Vous continuez de réfléchir à des moyens de réaliser des économies. Vous pouvez trouver des astuces ou réaliser du bricolage encore pour aujourd'hui. Le besoin de transformer les objets pour éviter des frais est un moyen de stabiliser votre trésorerie.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous arrivez plein de bonnes intentions au travail. Vous décidez de laisser les vieilles querelles entre collègues au placard. Vous relativisez, vous ne rétorquez plus aux petites piques. Vous vous sentez plus léger et ça fait du bien !

Vous redoutez la pénurie, mais vous n'avez aucune crainte à avoir, la journée s'annonce bien. Aujourd'hui des petits revenus supplémentaires vous permettent de vous octroyer quelques bonus, ça tombe très bien. Vous êtes plus que satisfait.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les discussions avec un collègue peuvent vous envoyer vers des pistes professionnelles inattendues. Votre besoin de communiquer peut vous orienter vers une activité en équipe. Un nouveau poste peut être recherché en dilettante, car rien ne presse.

Des déceptions sont possibles avec les attentes matérielles. Si l'on vous demande de prêter de l'argent, réfléchissez à deux fois. Le budget est insuffisant dans le train de vie. Votre salaire part rapidement dans les sorties amicales et les coups de coeur.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Un tournant de carrière pourrait subvenir si vous le souhaitez depuis longtemps. Jupiter s'y emploie et la promesse d'une meilleure situation stimule votre esprit d'entreprise. Vous vous montrez nettement plus actif et les résultats vous donnent raison.

Toutes les conditions sont réunies pour l'amélioration de votre situation, de votre confort de vie et de vos finances. Il faut dire que vous avez fait ce qu'il fallait pour ! Rien n'est dû au hasard. Le mérite en revient à vous seul.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aimeriez avoir des responsabilités plus grandes. Avec Uranus en Taureau, ce souhait peut se présenter d'une façon inattendue, par un remplacement momentané. Ne provoquez pas la situation, le hasard et une rencontre sont à l'origine de cette évolution.

L'imprévu est l'une des causes de dépenses imprévisibles. Cependant, Mercure dans votre signe vous donne une bonne disposition pour la gestion et pour bien organiser le budget. Des astuces ou de bonnes affaires sont possibles pour gagner des économies.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous êtes un excellent élément dans votre entreprise. Votre hiérarchie vous donne de nouvelles responsabilités, vous avez l'opportunité de démontrer vos talents. Vous reprenez la direction d'un projet en cours, votre détermination paie. Foncez !

Aujourd'hui vous pouvez améliorer vos revenus, mais avant de vous lancer, réfléchissez bien, n'agissez pas sur un coup de tête. Vous avez besoin de conseils avisés. Pour éclairer votre lanterne, rapprochez-vous d'une personne spécialisée en finances.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Les astres en Vierge vous donnent envie de vous isoler. Une petite introspection survient par rapport à votre carrière professionnelle. Vous pouvez songer en secret à un tournant dans votre parcours professionnel. Cependant la patience est recommandée.

Pour réaliser des économies, vous pouvez faire du bricolage ou vous orienter vers les soldes. Vous êtes prudent pour les dépenses qui ne sont pas liées à des obligatoires. Le bon sens règne, si vous faites un achat cher, pensez à le régler en plusieurs fois.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

C'est le moment d'agir ! Mars booste votre esprit d'entreprise et Neptune votre inspiration. Avancez vos pions. Une rencontre importante pour votre avenir professionnel est possible aujourd'hui. Soyez attentif aux signes !

Ne vous laissez pas tenter par un achat qui constituerait une dépense excessive. Ce n'est pas parce que vous avez un compte bien garni que vous devez le dilapider. Freinez votre désir de possession qui en fait ne compense qu'un manque dans un autre domaine. À méditer !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous pourriez engager une formation intéressante pour la continuité de votre carrière professionnelle. Jupiter en Sagittaire vous donne la possibilité d'amorcer des démarches et faire valoir vos compétences et de passer à une étape prometteuse pour l'avenir.

Il règne un climat de dépenses diverses qui partent dans les articles pour vous faire plaisir. Les vêtements et les coups de coeur dans les boutiques peuvent faire partie de vos achats. Des petites contrariétés sont capables de créer des dépenses compulsives.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Un proche de votre entourage professionnel vous fait de l'ombre. Vous êtes agacé de voir cette personne dans le top du classement, vous tentez de lui tirer la bourre, vous avez plus d'un tour dans votre sac, vous usez de différents stratagèmes.

Aujourd'hui grâce à des finances prospères vous prenez les devants pour faire de nouveaux projets. Achats de mobilier ou autres, vous listez ce dont vous avez besoin. Vous adoptez un comportement raisonnable. Bravo, c'est tout à votre honneur.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les activités réclament d'être réactif et d'anticiper aussi pour évoluer. Vous êtes largement à la hauteur et pouvez booster ceux qui travaillent à vos côtés. Attention à la rivalité professionnelle qui pourrait s'abattre dans un projet professionnel.

Si vous faites une sortie avec un ami, il est nécessaire de vous fixer une limite de dépenses. Les astres vous donnent envie de craquer sur des articles haut de gamme ou des objets décoratifs pour embellir votre intérieur. Les dépenses sont diversifiées.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous préparez activement votre rentrée. Vous ne laisserez rien au hasard. Vous revoyez l'organisation, anticipez votre planning et mettez en place de nouvelles stratégies. Vous êtes à fond dans votre job, la famille pourrait s'en plaindre...

Sous les influx bénéfiques de Saturne et de Pluton, votre gestion sera exemplaire ! Si tel n'est pas le cas, ces deux astres vous rappelleront à l'ordre ! Vous ne pourrez échapper à la vérification de vos comptes et à une refonte de votre budget.

Bamako, le 04 Janvier 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une nouvelle marque est née au sein du monde des télécoms africain, c'est « Moov Africa ».

A travers elle, toutes les filiales du Groupe Maroc Telecom sont désormais réunies autour d'une identité commune.

Présent au Mali depuis 2009, le Groupe Maroc Telecom, opérateur télécoms africain de référence et leader dans plusieurs pays, est présent dans 11 pays sur le continent africain : Maroc, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Tchad et Togo. Il y accompagne plus de 70 millions de clients Mobile, Fixe et Internet. Fort de cette diversité culturelle et historique, le Groupe Maroc Telecom met son savoir-faire au service d'un continent dynamique et en pleine croissance, tiré par sa jeunesse et ses talents.

Aujourd'hui, un nouveau chapitre de cette épopée commune s'ouvre à travers une nouvelle identité de marque qui rassemble toutes les filiales du Groupe Maroc Telecom sous une seule identité partagée, forte d'un plus large territoire de présence et des effets de synergie qui contribueront au rayonnement commercial de la marque dans chaque pays.

Cette nouvelle identité illustre la vision du Groupe Maroc Telecom : « l'Afrique en mouvement », qui réside dans le principe de partage du savoir-faire du groupe et sa capacité d'innovation au profit des pays dans lesquels il opère.

Ainsi, à compter du 1er Janvier 2021, Malitel communiquera sous la marque commerciale « Moov Africa Malitel », avec un nouveau signe graphique qui illustre l'appartenance au Groupe Maroc Telecom et adoptera la signature «Un monde nouveau vous appelle» de l'opérateur global, qui s'inscrit dans la continuité d'une promesse d'un monde d'innovations qui ne cesse de se renouveler.

Pour affirmer cette nouvelle identité de marque et la faire connaître du plus grand nombre, la filiale MOOV AFRICA Malitel lance une campagne de communication commune à l'ensemble des pays de présence du Groupe : une campagne continentale avec la participation d'un champion mondial, la légende du sport, Teddy Riner, qui s'apprête à concourir pour sa 4ème médaille olympique et qui n'a pas manqué de prêter sa voix et son image au Groupe Maroc Telecom pour porter haut et fort les couleurs de l'opérateur global de télécommunications dont il est l'ambassadeur depuis 2017.

La nouvelle identité de marque Moov Africa du Groupe Maroc Telecom marque ainsi une étape supplémentaire dans le développement à l'international du Groupe Maroc Telecom, et réaffirme ainsi l'engagement sans équivoque du Groupe Maroc Telecom aux côtés du Mali pour offrir la meilleure offre de produits et services à ses clients.

AUX ORIGINES DE MOOV AFRICA

L'appellation :

Le choix de la nouvelle dénomination de marque pour l'ensemble des filiales africaines trouve ses racines dans la marque « MOOV » déjà présente sur 50% du territoire du Groupe Maroc Telecom et qui illustre cette image forte de mouvement, de renouveau, de vie.

L'Ellipse :

Symbolise le dynamisme, l'une des valeurs fondatrices sur lesquelles repose la culture du Groupe Maroc Telecom dans tous les pays où il est acteur.

L'appellation MOOV vient conforter cet élan de dynamisme et de mouvement.

Les Losanges :

Évoquent l'univers digital et technologique dans lequel le groupe opère.

Les couleurs :

Le bleu, évoquant l'univers de la technologie et de l'innovation, le orange, symbole de l'énergie et du dynamisme, représente le soleil, la chaleur, la vitalité et la générosité africaine.

La signature :

C'est toute la promesse du Groupe Maroc Telecom.

Une signature historique, qui a du vécu et de la consistance, à travers les réalisations et les innovations de taille apportées par l'opérateur depuis plus de 20 ans. Et qui paradoxalement, reste définitivement actuelle à travers une promesse qui se renouvelle sans cesse : « Un monde nouveau vous appelle ». Le mot « appel » est défini ici au sens premier et universel de la communication ; celui de créer un lien, le lien vers ce monde nouveau et donc l'avenir dans tout ce qu'il apporte de nouveautés et de bénéfices technologiques comme sociétaux.

CONTACT PRESSE :

Mme SOUMARÉ Habibatou N'Diaye, Chef Service Relations Publiques 66 70 24 20